

UBS ETF
Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
Siège social: 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: no. B 83626

NOTICE AUX ACTIONNAIRES

Nous informons les actionnaires que l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires d'UBS ETF (la «Société») se tiendra le **15 avril 2020** à 11 heures 30 au siège social de la Société sise 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Ordre du jour

1. Présentation et approbation des rapports du Conseil d'administration et des Réviseurs d'Entreprises;
2. Approbation des états financiers pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2019;
3. Affectation du résultat et approbation des distributions de dividende par la Société;
4. Décharge des Administrateurs en relation avec l'exercice de leurs activités pendant l'exercice comptable clos le 31 décembre 2019;
5. Elections statutaires:
 - i Réélection de Mr. Clemens REUTER en tant qu'Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2024;
 - ii Réélection de PricewaterhouseCoopers Société Coopérative en tant que Réviseur d'Entreprise jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2021;
6. Divers.

Des copies de la dernière édition du Rapport Annuel sont disponibles gratuitement pendant les heures normales de bureau au siège social de la Société à Luxembourg ou sur le site Internet de la Société (www.ubs.com/etf) à partir du 2 avril 2020.

Pour les actionnaires qui détiennent des actions dans la Société par le biais d'un intermédiaire financier ou d'un agent de compensation, il convient de noter que:

- le formulaire de procuration doit être renvoyé à l'intermédiaire financier ou à l'agent de compensation en temps utile pour une transmission ultérieure à la Société au plus tard le 7 avril 2020.

Aucune condition ne sera requise concernant le quorum des actions en circulation; les résolutions seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée Générale. Chaque action donne droit à une voix à l'Assemblée Générale.

Les actionnaires ne pouvant être présents à l'Assemblée Générale et désirant être représentés sont priés de renvoyer une procuration datée et signée à State Street Bank International GmbH, Zweigniederlassung Luxemburg, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, par fax au [+352 46 40 10 413](tel:+352464010413) et ensuite par courrier au plus tard le 9 avril 2020, à l'attention de Mme Zakia Aouinti ou par e-mail à l'adresse: Luxembourg-Domiciliarygroup@statestreet.com.

Des formulaires de procuration peuvent être obtenus sur simple demande à l'adresse susmentionnée.

Luxembourg, le 16 Mars 2020
Le Conseil d'administration